

Article paru dans *La Montagne*, édition Cantal du mercredi 12 août 2009.

VÉZAC ■ La municipalité donne le nom de ce résistant à une place

Alfred Chardon, un juge Juste

Durant la Seconde Guerre mondiale, le juge Alfred Félix Chardon avait été mis au ban de l'État français. Restant républicain dans ses actes et dans son cœur, il a caché, à Vézac, et sauvé des Juifs de l'arrestation et de la mort. La place de la mairie porte désormais son nom.

Manuel Rispal

Le juge Alfred Chardon (1881-1970) aurait apprécié les symboles qui ont égayé, lundi, l'inauguration de la place qui porte son nom. Les drapeaux tricolores à la fenêtre de la mairie sur laquelle est apposée sa plaque : tant d'honneurs républicains, par le choix du maire, Alain Vérrouil, et du Conseil municipal de Vézac, pour lui qui a cru en cette République que l'État français avait piétinée, ce n'est que justice.

Il a été reconnu Juste parmi les Nations, en 2007, par le Comité français pour Yad Vashem,

pour avoir sauvé des Juifs.

De plus, Auguste, Olivier et Lucien Chardon, trois de ses quatre fils, anciens résistants, sont présents à l'inauguration, avec des membres de sa famille,

Enfin, Françoise Cahen est là. Elle et sa mère, Louise, ont été recueillies et protégées, à la maison de famille de « Dousques », après qu'elles aient été prévenues de la rafle anti-

juive, à la Saint-Urbain 1944. Après un mot du maire, Françoise Cahen a témoigné de sa reconnaissance à toute la famille Chardon, très émue et très attachée à Vézac. ■



SOUS LA PLAQUE. Françoise Cahen (veste blanche) et la famille Chardon, avec Alain Vérrouil, maire de Vézac. PHOTO THIERRY MARSILHAC